

Siège social : **ALKERN FRANCE**
62440 HARNES

Établissement : **ALKERN FRANCE**
ALKERN FRANCE CESTAS
ROUTE DE LA LANDE DE JAUGE
33610 CESTAS

MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BETON

DÉCISION D'ADMISSION N°008.013 du 14/11/14
DÉCISION DE RECONDUCTION N°008.017 du 23/06/21

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 322 Appuis de fenêtre en béton** (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com) et à la norme **NF P 98-052:2020** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 322, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB



Cédric FRANCOU

Le Responsable des activités de certification

33W014
Code interne : A - B/1 - O

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

Danièle MERIAN

Tél.: 06 48 98 17 02

Mail: qualite@cerib.com

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

O => une page observation est annexée au présent certificat

A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie

B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

(1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION (norme NF P 98-052:2020)

CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

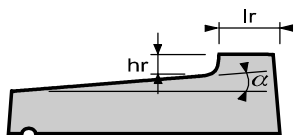
Les tolérances applicables aux dimensions de fabrication sont les suivantes :

Longueur, largeur et hauteur de l'appui : ± 5 mm sur chaque valeur individuelle et écart ≤ 5 mm entre deux valeurs individuelles.

Planéité au règle de 20 cm : ≤ 4 mm

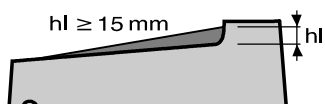
Les appuis peuvent être constitués d'un ou plusieurs éléments

Exigences dimensionnelles (en mm) applicables aux rejingots, nez, talon et larmier des appuis :



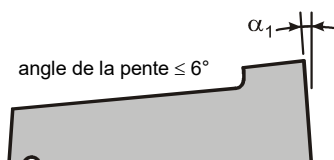
l_r = largeur du rejingot
 h_r = hauteur du rejingot
 α = angle de pente de l'appui

largeur mini l_r (mm)	hauteur mini h_r (mm)	pente mini ($\text{tg } \alpha$)
30	25	0,08
	20	0,10



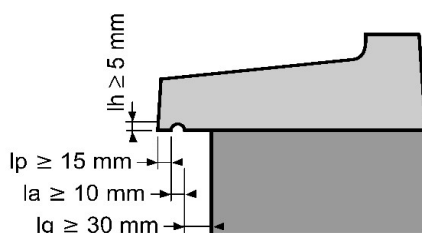
$h_l \geq 15$ mm

h_l



angle de la pente $\leq 6^\circ$

α_1



$l_n \geq 5$ mm

$l_p \geq 15$ mm

$l_a \geq 10$ mm

$l_g \geq 30$ mm

ENROBAGE DES ARMATURES

L'enrobage réel des armatures doit être ≥ 15 mm

CARACTÉRISTIQUES D'ASPECT

Texture : Sauf exigence particulière spécifiée à la commande, le bullage doit être \leq au niveau 4 de l'échelle de référence du document CIB n° 24 (surface maxi par bulle de 0,5 cm², profondeur de 2,5 mm, surface de bullage 2,5 % de la surface totale et bullage concentré = 7,5 %)

Teinte : lorsque la teinte est un exigence spécifiée, sur la base d'un appui témoin, il est fixé par accord entre les parties, un niveau de teinte moyenne équivalente à l'un des degrés de l'échelle du nuancier gris CIB. La tolérance applicable par rapport au niveau de teinte moyenne est ± 1 degré

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

La charge à la rupture par flexion des appuis au délai de livraison annoncé, doit être \geq aux valeurs suivantes :

Familles d'appuis		Charge de rupture (daN)
largeur ≤ 35 cm	longueur ≤ 80 cm	360
	80 cm < Longueur < 150 cm	interpolation linéaire
	longueur ≥ 150 cm	150
largeur > 35 cm	longueur ≤ 80 cm	360
	80 cm < Longueur < 140 cm	interpolation linéaire
	longueur ≥ 140 cm	180

Pour les appuis en composite ciment-verre, la limite de rupture "MOR" obtenue lors d'un essai de résistance à la flexion sur éprouvettes à 28 jours, doit être \geq à 8,0 MPa

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Absorption d'eau

Pour les appuis en béton hydraulique, le coefficient d'absorption d'eau par remontée capillaire doit être ≤ 3 , et aucun résultat individuel $\geq 3,5$.

Pour les appuis en composite ciment-verre, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon la norme NF EN 1170-6.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être $\leq 10\%$ et aucune valeur individuelle $\geq 12\%$.

Pour les appuis en béton de résine, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon les dispositions de la norme NF EN 14617-1.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être $\leq 0,8\%$ et aucune valeur individuelle $\geq 1,0\%$.

Durabilité vis-à-vis du gel-dégel destinée aux appuis mis en oeuvre dans des conditions climatiques rigoureuses (classe XF3 ou supérieure selon NF EN 206/CN) : à l'issue de 25 cycles de gel-dégel, les éprouvettes ne doivent pas présenter de dégradation visuelle de la surface du béton.

MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BETON
Établissement : ALKERN FRANCE
33610 CESTAS
Liste des produits certifiés
Décision n°008.017

Page : 3

Gamme d'appuis			Caractéristiques de forme				Type d'élément	Aspect de la surface	Teinte	Durabilité vis-à-vis du gel/dégel
Type de béton	Largeur (cm)	Plage des longueurs utiles (cm)	Rejingots latéraux	Rejingots arrière débordant	Avec oreilles	Cranté				
Hydraulique	28,0	50,0 à 150,0	OUI	OUI	NON	NON	Appui monobloc	LISSE	GRIS et IVOIRE	OUI
	35,0	50,0 à 190,0	OUI	OUI	NON	NON	Appui monobloc	LISSE	GRIS et IVOIRE	OUI

Établissement :

ALKERN FRANCE
33610 CESTAS

Décision **AF** N° **008.017** du 23/06/21

OBSERVATIONS

Cette décision prend en compte les évolutions issues de la révision du référentiel NF Appuis de fenêtre à la suite de la publication de la norme NF P 98-052 en décembre 2020.